

L'AIDE AU REMPLACEMENT POUR FORMATION

- Grâce à votre Service de remplacement **PARTEZ LIBREMENT EN FORMATION** et **BENEFICIEZ D'UNE AIDE DE 112.50 €** déduite de votre facture de remplacement (aide journalière soumise à conditions).
- Vous pouvez différer votre journée de remplacement dans la limite des 3 mois qui suivent votre date de formation.

LES SERVICES DE REMPLACEMENT BRETONS

NOS VALEURS

- Un service qui contribue à votre **qualité de vie**
- Une **sécurité** en cas d'arrêt de travail
- Un service **ouvert à tous**
- Un service de proximité à **coûts réels**
- Une gestion associative par des **agriculteurs engagés**
- Un fonctionnement en **réseau**

AU CŒUR DE LA BRETAGNE



11 800
ADHÉRENTS



500
SALARIÉS (ETP)



36
SERVICES DE
REMPLACEMENT

VOS CONTACTS

FINISTÈRE REMPLACEMENT - Partag'Emploi
02 22 94 02 00
finistere@servicederemplacement.fr

SERVICE DE REMPLACEMENT ILLE ET VILAINE
02.23.48.29.58
contact@sr35.fr

SEREMOR-SOLUTIS Emploi
02.97.40.38.10
as.direction@seremor.com

SDAEC-TERRALLIANCE
02.96.79.23.30
communication@sdaec-teralliance.fr

SERVICE DE REMPLACEMENT DE BRETAGNE
Rond-point Maurice Le Lannou Technopôle Atalante-Champeaux
CS 14226 35042 RENNES CEDEX



En partenariat avec VIVEA



Opération financée par

